

DANS LE LOT-ET-GARONNE

Pause-café rime avec efficacité

Dans le Lot-et-Garonne, des "Cafés partenaires" essaient sur le territoire. Une idée de rencontres conviviales et informelles qui a séduit les circonscriptions du conseil général qui y voit un bel outil pour dynamiser les relations entre acteurs du développement social.

PAR EMMANUEL MAISTRE

Les petits ruisseaux font les grandes rivières et les petites idées, les grands projets... Dans le Lot-et-Garonne, où on s'y connaît en cours d'eau, les acteurs sociaux ne manquent pas d'imagination pour faire vivre le partenariat. Ainsi à Fumel, sur les bords du Lot (bien avant qu'il ne se jette dans la Garonne), le centre médico-social (CMS) du conseil général vient de lancer un "Café partenaires". Une idée "toute bête" qui consiste à inviter les acteurs de développement d'un territoire à se retrouver régulièrement autour d'un petit-déjeuner pour mieux se connaître et échanger sur l'actualité de leur institution. "Le premier café s'est tenu le 15 septembre 2009 et a réuni la majorité des partenaires invités avec les membres de l'équipe de circonscription. Nous avons réitéré l'invitation en janvier 2010 et ce sont pas moins de 35 personnes qui sont venues. Bénévoles d'associations caritatives, travailleurs médico-sociaux, intervenants administratifs jusqu'aux élus, deux maires étaient présents!", témoigne enthousiaste Didier Laprie, directeur du CMS de Fumel. Associations d'insertion, crèche, mission locale, Pôle emploi,



maison de l'emploi, Caf, Cram, MSA, service social scolaire et les représentants des CCAS de Fumel et des communes alentours... Le succès du Café témoigne d'un réel besoin des partenaires de pouvoir se rencontrer et de se connaître sur ce territoire rural où les distances ne sont pas qu'institutionnelles. "Beaucoup de partenaires présents ne s'étaient jamais vus", indique le directeur. Autour d'un café, chacun a pu présenter son champ d'intervention et a rempli une fiche signalétique transmise à tous les présents afin d'améliorer la lisibilité de l'offre

partenariale du territoire. "Les représentants des CCAS et les élus ont souligné l'intérêt qu'ils avaient trouvé dans les échanges notamment avec les travailleurs sociaux des différents services et dans la découverte des missions de chacun", se réjouit Didier Laprie. Face à la fréquentation et aux limites d'accueil des locaux, le CMS envisage désormais d'organiser des rencontres thématiques logement, santé, insertion... et une réunion générale annuelle. À peine six mois après la première rencontre, un réseau est déjà en gestation.

UNE PRATIQUE "ESSAIMABLE"

Le "Café partenaires", c'est l'histoire d'une "bonne pratique" qui a su essaimer d'une institution à l'autre et quitter les berges de la Garonne pour celles du Lot. L'idée est née dans la capitale départementale, au sud du département. Le premier Café voit le jour en 2004 porté par le centre social municipal Nord Est d'Agen situé en plein quartier Zus de Montanou. "C'était une réponse à un besoin exprimé par les associations de disposer d'un moment de rencontre afin de mieux se connaître", explique Montserrat Garcia i Roble, directrice du centre. Les premières années, le "Café partenaires" de Montanou réunit principalement les associations du quartier, îlotiers, les personnels des établissements d'accueil de l'enfance... Au fil des ans, la rencontre qui s'ancre dans le temps et les habitudes de travail, va finir par faire des émules : les "institutionnels" veulent y participer. Ainsi, en 2007, le cercle s'élargit accueillant également les acteurs du centre médico-social (CMS), la Caf, la Cram... Tous se retrouvent désormais un vendredi matin par mois, de 9h à 10h30. Animée par la directrice du centre, sans ordre du jour, la rencontre, qui accueille en moyenne une vingtaine de personnes, se base sur un tour de table où chacun peut présenter les informations sur son activité et faire part des interrogations, questionnements ou inquiétudes. "C'est un endroit où on crée du lien. Un temps pour mieux se connaître, mieux s'identifier. Un temps d'échange sur les préoccupations institutionnelles et sur les attentes des habitants, sur les événements du quartier", témoigne Brigitte Pouy, directrice du CMS de Montanou. "Lorsque nous avons réorganisé l'accueil des publics au CMS, le Café nous a permis de répondre aux interrogations des partenaires qui s'inquié-

taient de ce projet et de son impact sur le public et d'ainsi les rassurer".

DU "CAFÉ PARTENAIRES" AU RÉSEAU PARTENARIAL

Aujourd'hui, grâce aux liens établis par le Café, les partenaires du quartier ont été largement associés à la préparation du nouveau projet social du centre municipal. Autant de résultats tangibles pour une idée simple à mettre en œuvre, qui a fini par séduire le conseil général du Lot-et-Garonne. Ainsi, bientôt quatre des huit circonscriptions du département, aussi bien rurales qu'urbaines, bénéficieront des petits-déjeuners partenaires. "C'est pour moi l'équivalent à l'échelle du territoire de la démarche que nous avons initiée au niveau départemental", analyse Marc Revault, conseiller technique au conseil général. L'une complète l'autre pour ne pas dire que l'une a inspiré l'autre. De fait, depuis 18 mois, le département travaille avec plus de vingt partenaires (gendarmerie, inspection académique, CCAS, Croix-Rouge, Caf, MSA...) à la mise en place d'un protocole de fonctionnement partenarial. Il émergera de sa signature prévue dans les semaines à venir un réseau de référents partenaires, véritables médiateurs des relations partenariales, et une série d'instruments pour développer une culture collective aux institutions : formations communes, fiches signalétiques détaillant le champ d'action de chacun, extranet... "En bref, encore une fois, une idée très pragmatique. Mettre en place des outils opérationnels très concrets et très rapidement applicables pour fluidifier les relations entre acteurs des territoires et ainsi créer du lien et coordonner la réponse institutionnelle", conclut Marc Revault.

CONTACT

Conseil général du Lot-et-Garonne : 05 53 69 44 91

EN BREF

VIOLENCE À L'ÉCOLE : QUELQUES RUSTINES DE PLUS

En clôture des états généraux de la sécurité à l'école le 8 avril, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé notamment le doublement dans les académies les plus exposées des effectifs des équipes mobiles de sécurité (EMS), la formation des enseignants à la gestion de conflits, des mesures d'accompagnement de personnels victimes de violences. Bref, toujours rien en vue pour s'attaquer aux causes de la violence et pas seulement à ses effets.

PÔLE EMPLOI : LÉGER MIEUX POUR LES EMPLOYEURS

Les employeurs peuvent désormais joindre le Pôle Emploi en composant le 39 95. Ce numéro unique a pour but de permettre à l'employeur d'obtenir des renseignements et de faciliter ses démarches administratives. Testé pour vous : bon point pour la qualité des réponses, mais avant d'y arriver : aiguillage toujours compliqué pour tomber sur le bon interlocuteur. Pensez aussi à vous munir de votre numéro d'affiliation.

ASSOCIATIONS : LES GRÈVES SE MULTIPLIENT

Après Emmaüs le mois dernier, c'est le Samu social de Paris qui a fait face pour la première fois de son histoire à une grève de son personnel fin mars. Parmi les revendications, le paiement des heures supplémentaires, le versement d'une prime de suractivité, pendant la période hivernale. Également demandé (et obtenu) : le retrait d'un projet d'enregistrement des appels traités au 115.

PERSONNES HANDICAPÉES : DES PARCOURS MIEUX SUIVIS

Développé dans un premier temps pour rapprocher l'offre et la demande d'accueil temporaire, le système d'aide à la recherche et d'administration de l'accueil des personnes handicapées (Sarah), géré par le Grath, suit et administre désormais l'accueil durable. De plus, de nouvelles fonctionnalités vont permettre le suivi des orientations et des parcours d'orientation au sein de plusieurs structures d'un même réseau (organisme gestionnaire, MDPH, réseau médico-social ou de santé...).